

les FICHES de l'Observatoire



Janvier 2006 - N° 39

Observatoire du Romorantinais

Tableau de bord n° 9 - Troisième trimestre 2005

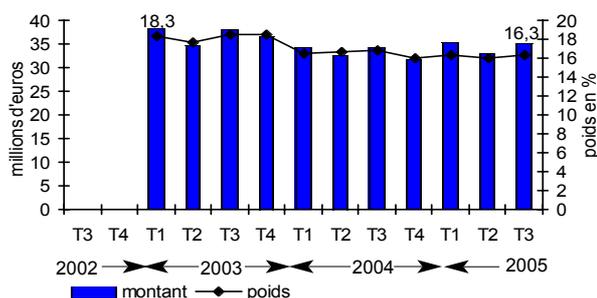
Le taux de chômage revient à son niveau d'il y a trois ans

Le sentiment qui domine dans l'analyse de l'activité est celui d'une évolution saccadée, sans ligne directrice apparente. La conjoncture ne s'est pas montrée très porteuse durant l'été, en Loir-et-Cher comme dans le Romorantinais. Le rebond saisonnier en terme de besoins en main d'œuvre apparaît cependant plus marqué qu'en 2004 dans l'arrondissement, ainsi qu'en attestent des **déclarations d'embauche nettement plus fournies**. En revanche, les **offres d'emploi durable s'inscrivent en petite hausse seulement**.

Le reflux du chômage, déjà très visible au prin-

temps, **s'est encore amplifié**. La contraction persistante des flux de nouvelles inscriptions à l'ANPE se traduit par un dégonflement accéléré du nombre de demandeurs d'emploi : - 13 % en un an. Conséquence immédiate, **le taux de chômage a diminué de 1,3 point en 6 mois**, pour s'établir à 9 % fin septembre. Il faut se reporter trois ans en arrière pour retrouver un taux équivalent. La légère alerte suscitée par certains indicateurs de précarité au trimestre précédent peut être levée. Au-delà de fluctuations difficiles à appréhender, il semble que la situation demeure stabilisée.

Montant des cotisations dues à l'URSSAF de Blois dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

1 L'évolution en dents de scie de la masse salariale, appréhendée à travers le montant des cotisations dues à l'URSSAF, se poursuit. L'activité ne suit pas une ligne directrice bien définie, mais est sujette à des à-coups. Le rebond saisonnier traditionnel se fait néanmoins sentir en Loir-et-Cher d'après cet indicateur et plus encore dans le Romorantinais dont le poids dans le total des cotisations départementales a regagné quelques fractions. Il se situe néanmoins depuis un an dans la fourchette basse de ses valeurs (16,3 %).

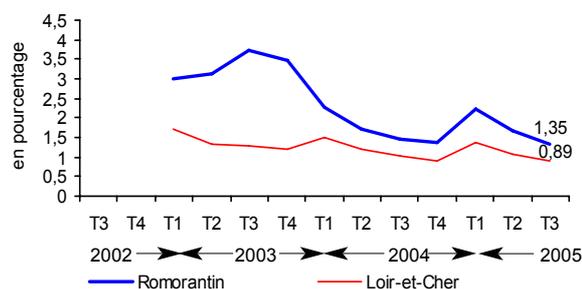
A partir du 1er trimestre 2003, l'URSSAF de Loir-et-Cher a recalculé le montant des cotisations liquidées

et des restes à recouvrer en tenant compte du versement des cotisations du département quelque soit le lieu où elles sont encaissées

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 Depuis le début de l'année 2005, le taux de reste à recouvrer de l'arrondissement poursuit sa décroissance.

Evolution du taux de reste à recouvrer



D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

atteint son niveau le plus bas depuis début 2002 (1,35 %), à l'image du taux départemental qui se positionne à 0,89 %. Cette évolution renforce l'idée d'une amélioration de la situation financière globale des entreprises du Romorantinais.

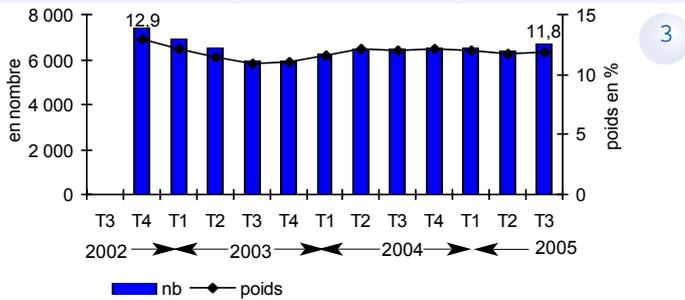
Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

Réalisé avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de Loir-et-Cher

Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher

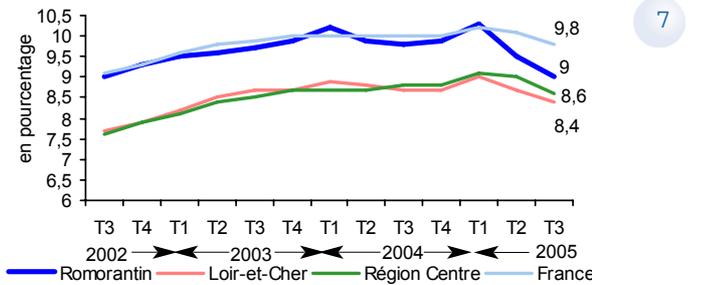
1, avenue de la Butte - 41000 Blois / Tél. 02 54 42 39 72 - Fax. 02 54 42 42 02 - www.observatoire41.com - E-mail : infos@Observatoire41.com

Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



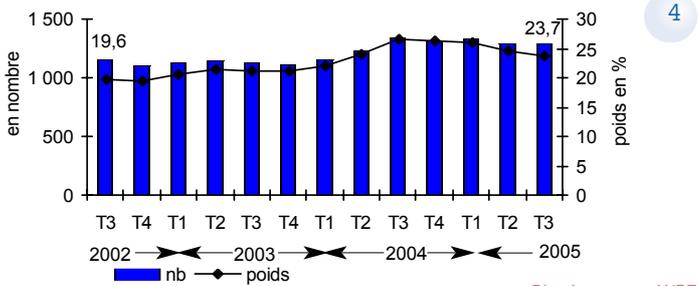
D'après source : URSSAF - Base CEDRE

Evolution des taux de chômage



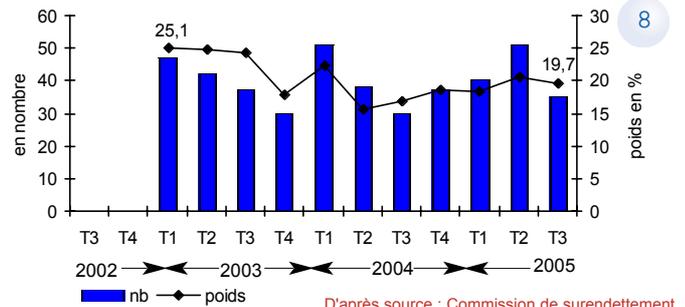
D'après source : DRTEFP

Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



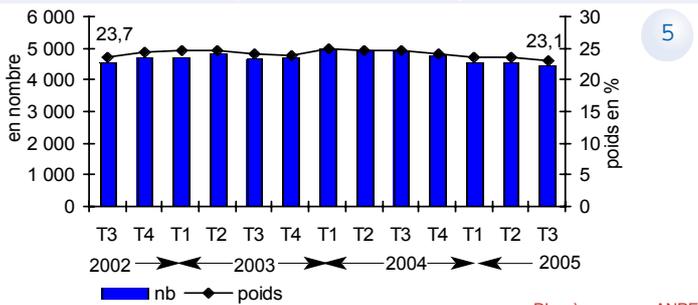
D'après source : ANPE

Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



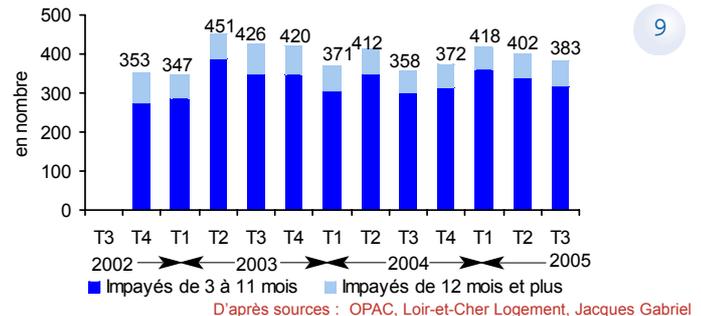
D'après source : Commission de surendettement

Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



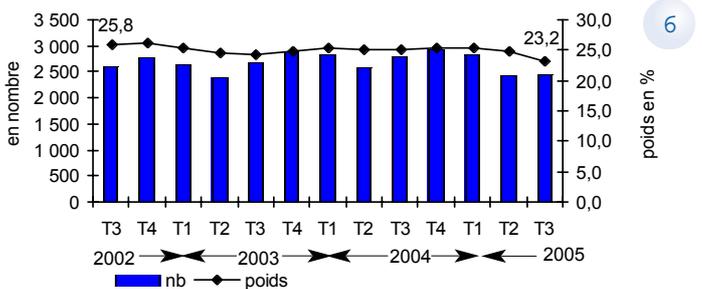
D'après source : ANPE

Evolution du nombre de retards de paiement de loyers dans l'arrondissement de Romorantin



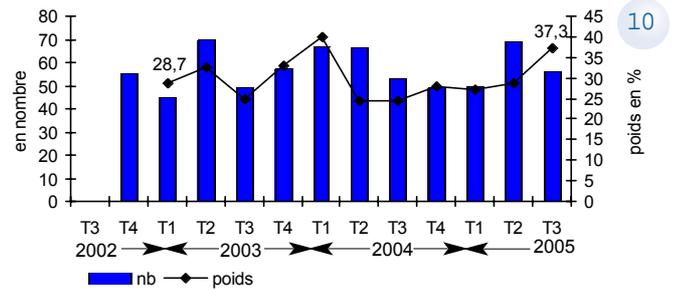
D'après sources : OPAC, Loir-et-Cher Logement, Jacques Gabriel

Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département**



D'après source : ANPE

Evolution du nombre de dossiers acceptés par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : DGAAS

3 La période estivale est traditionnellement propice aux embauches (contrats saisonniers, remplacement de salariés en congés...). Ce 3ème trimestre s'avère toutefois plus dynamique que celui de 2004 en la matière, en particulier dans le Romorantin où le nombre de déclarations préalables est supérieur de 13,1 % (Loir-et-Cher : + 11,7 %). En données cumulées sur 4 trimestres, on enregistre en conséquence une légère remontée qui les situe à un niveau que l'on avait plus atteint depuis le 2ème trimestre 2003. Au 30 septembre, le poids de l'arrondissement, qui varie peu, s'établit à 11,8 % du total départemental.

4 Les offres d'emplois durables déposées auprès de l'ANPE connaissent en général un creux estival. En 2005, leur volume est identique à celui de la même période de l'année précédente dans la zone d'emploi de Romorantin, alors qu'il est sensiblement plus élevé pour l'ensemble du Loir-et-Cher. En données cumulées sur 4 trimestres, le total apparaît en recul de 4 % dans l'arrondissement (par rapport aux 12 mois précédents). Cette évolution contraste nettement avec celle du département (+ 7,1 %). Le poids du Romorantin ne cesse d'ailleurs de s'amenuiser depuis un an. Il s'établit aujourd'hui à 23,7 %, soit 1 point de moins qu'au trimestre précédent.

* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

5 En données cumulées (pour gommer les variations saisonnières), les flux de nouveaux demandeurs se sont encore contractés, plus encore dans le Romorantin que dans l'ensemble du Loir-et-Cher. A la fin du 3ème trimestre, la zone d'emploi ne représente que 23,1 % des nouvelles inscriptions du département contre 24,6 % un an plus tôt.

6 Le rythme annuel de décroissance du chômage s'est encore accéléré entre juillet et septembre dans l'arrondissement. A la fin du trimestre, on y compte 2 443 demandeurs d'emploi, soit 13,2 % de moins qu'au 30 septembre 2004. La baisse est deux fois plus forte qu'en Loir-et-Cher (- 6,3 %). En conséquence, la part des chômeurs romorantinois dans le total départemental atteint son plus faible niveau des trois dernières années : 23,2 %.

** les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

7 Après un très fort repli au 2ème trimestre, le taux de chômage du Romorantin a enregistré un nouveau recul important

(- 0,5 point en 3 mois). Il est provisoirement fixé à 9 %, toujours au-dessus de la moyenne départementale (8,4 %), mais il s'en rapproche rapidement. Il n'est d'ailleurs plus très éloigné du taux régional (8,6 %) et bien en dessous du taux national (9,8 %).

8 Toujours aussi fluctuant d'un trimestre à l'autre, le nombre de dossiers de surendettement est en forte baisse durant l'été, tant dans l'arrondissement qu'au niveau départemental. Avec 35 dossiers déposés, le Romorantin représente 19,7 % du total loir-et-cherien.

9 Malgré la poursuite du mouvement de baisse observé depuis le début de l'année, le nombre des impayés de loyers enregistrés au 3ème trimestre demeure plus élevé qu'en été 2004 (+ 7 %). On remarque cependant que les données cumulées sur 12 mois ne présentent pas de variations significatives sur les trois dernières périodes.

10 La cellule maintien de l'énergie est un peu plus intervenue qu'au cours du 3ème trimestre 2004 dans le Romorantin, alors qu'elle a reçu beaucoup moins de demandes dans l'ensemble du Loir-et-Cher. En cumul sur 4 trimestres, la tendance est cependant plutôt à la baisse, mais moins vive dans l'arrondissement dont le poids s'établit à 29,9 %.